> Etude de charges sur toiture du 08/04/2016.

Après examen des plans précités, nous émettons un avis favorable sur la solidité-stabilité de la scène définie par l'Entreprise L'ETES. Cet avis est formulé pour une vitesse de vent maximale de 72 km/h.

Au-delà, il convient de démonter les bâches périphériques et les écrans latéraux et d'abaisser la couverture jusqu'au niveau du plateau.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

L'Ingénieur,

Christophe ROBBE